



34^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre du jour

Dialogue interactif renforcé sur les droits des migrants

Genève, le 10 mars 2017

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse salue la tenue de ce dialogue et tient à remercier les panélistes pour leur présence et leur contribution, qui témoigne de l'effort de coopération croissant sur les questions relatives à la migration.

Nous avons parcouru un long chemin dans le développement du dialogue international sur les migrations. Cependant, les réalités vécues par des milliers de migrants demeurent un puissant rappel du travail que la communauté internationale doit encore accomplir. Au cours des deux prochaines années, avec l'élaboration d'un pacte mondial pour des migrations, nous aurons une opportunité unique de constituer ce qui pourrait devenir le cadre de la coopération internationale en matière de migration - les droits de l'homme devront être au centre de nos réflexions et de nos réponses.

Monsieur le Président,

Trois points nous semblent particulièrement centraux :

Premièrement, tout au long de ce processus, nous devrions être guidés par un esprit d'ouverture envers des idées innovatrices, par un intérêt actif d'apprendre et d'écouter différents points de vue afin

d'élaborer les meilleures réponses. Dans ce sens, nous saluons les recommandations qui ont déjà été élaborées dans les rapports du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme, du Rapporteur spécial pour les droits de l'homme des migrants, ainsi que du Représentant Spécial du Secrétaire Général Peter Sutherland.

Deuxièmement, nous devons tout mettre en œuvre afin que les voix et l'expertise des migrants, de la société civile, mais également du secteur privé soient pris en compte à chaque étape du processus.

Troisièmement, il nous semble plus fondamental que jamais que des données objectives soient systématiquement prises en compte, afin de lutter contre les stéréotypes et les perceptions négatives de la migration, souvent très éloignées de la réalité.

Une question pour les panélistes : comment pensez-vous assurer les interactions entre le pacte mondial sur les migrations et le pacte mondial pour les réfugiés ?

Je vous remercie.